



**Aquatique Club Agglomération Périgueux (A.C.A.P.)**

**Procès Verbal  
Assemblée Générale n°8**

**08 Février 2020**

**Samedi 08 février 2020  
à 17h30  
Salle municipale du Rio  
(94 rue Biron 24000 Périgueux)**

Le samedi 8 Février 2020 à 17 H 30 se sont réunis à Périgueux, à la Salle municipale de du Rio (94 rue Biron), les membres de l'association sur convocation du président et accord du Conseil d'administration. La convocation a été adressée par mail à l'ensemble des adhérents et partenaires de l'association, ainsi qu'annoncée par voie d'affichage et sur le site internet du club. La liste des présents ou représentés est jointe en annexe.

**Présents** : 81

**Votants** : 82 (une procuration)

**Ordre du Jour :**

1. Compte de résultats saison 2018/2019 et année civile 2018 et bilan financier 2018: présentation et mise au vote.
2. Budget prévisionnel 2019/2020 : présentation et mise au vote
3. Rapports d'activités 2018/2019 : présentation et mise au vote.
4. Le projet associatif
5. Gouvernance du club
6. Remise de récompense

Monsieur Patrick Heyer, Président du club ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants de leur présence et en saluant la présence de partenaires : Mr Samuel DUVAL, conseiller municipal délégué aux sports de la Ville de Périgueux, représentant Monsieur Antoine AUDI, Maire de Périgueux, de Joëlle HUTH, conseillère départementale de Périgueux 2 et de Roland CABANES Conseiller Technique et Sportif délégué auprès de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation. Par ailleurs nous avons reçu les excuses de la part de Monsieur Germinal PEIRO, Président du Conseil départemental de la Dordogne, de Monsieur Jacques AUZOU, Président du Grand Périgueux, de Monsieur Antoine AUDI, maire de Périgueux, Monsieur CIPIERRE, adjoint aux sports de la Ville de Périgueux, de Mme Christelle BOUCAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Dordogne en charge de la jeunesse et des sports, de Monsieur Claude GAILLARD, Président du CDOS24, de Monsieur Marc DEBERGHES, Président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Natation, de Monsieur Laurent PASCAUD, Président du Comité départemental natation 24 représenté par Mme Huguette GAULIN, Vice-Présidente du comité départemental, de Mme Mireille VOLPATO, conseillère régionale, de Mr

Philippe CHASSAIN, Député de la Dordogne et de Monsieur Xavier SANCHEZ, directeur du service des sports du Conseil départemental de la Dordogne.

Après quoi le président de l'ACAP énonce son discours introductif (voir annexe 1)

## 1. Compte de résultats saison 2018/2019 et année civile 2018, bilan comptable 2018 : présentation, mise au vote

Florence de PISCHOF fait lecture du compte de résultats de l'association tel qu'il a été présenté au CA pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019 et sur l'année civile 2018. Les comptes sont exposés et commentés.

### ○ Ainsi sur l'année 2018, on a

Charges : 150.739 €

Recettes : 165.786 €

Résultat : +15.047 €

### ○ Au titre de l'exercice 2018/2019

Charges :	165.761.90 €
dont	
compte 60 achats :	15.286.98
compte 61 services extérieurs :	6281.91
compte 62 autres services extérieurs :	47.750.29
compte 63 impôts et taxes :	733,00
compte 64 charges de personnels :	78.690.09
compte 65 autres charges de gestion courante :	16.929.63
compte 66 charges financières :	0.00
compte 67 charges exceptionnelles :	50.00
compte 86 emplois des contributions volontaires :	4.186.00
 Recettes :	 186.932.80
dont	
compte 70 vente de produits finis :	28.323.30
compte 74 subventions d'exploitation:	35.002.50
compte 75 autres produits de gestion courante:	123.305.25
compte 76 intérêts des fonds placés :	301.75
compte 77 produits exceptionnels :	0.00
compte 86 emplois des contributions volontaires :	4.186.00

Résultat : + 21.170.90 €

Le résultat final fait apparaitre un excédent de **+21.170.90 €** pour la saison sportive 2018/2019 et **+15.047 €** pour l'année civile 2018. Le bilan financier pour 2018 s'équilibre à hauteur de 87.806 €. Quant au bilan financier à la fin de la saison 2018/2019, l'actif et le passif s'équilibre à hauteur de 31.620 €.

**Après avoir répondu à des questions d'ordre informatif, les documents comptables sont mis au vote. Conformément à leur présentation en annexes 2, 3, 4 et 5, ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

## 2. Budget prévisionnel 2019/2020

Charges et recettes s'équilibrent à hauteur de 197.198 euros

Le poste de dépenses le plus important est celui des charges de personnel avec 85.010 euros

Celui de recettes le plus important est celui des adhésions avec 115.825 euros.

On peut remarquer que les recettes de cotisations des adhérents ne couvrent pas totalement les dépenses de salaires et le versement des cotisations à la FFN. Il convient d'être prudent et de faire l'effort d'aller chercher et conserver les financements extérieurs pour assurer la pérennité et le développement de nos activités.

**Les documents comptables sont mis au vote. Conformément à leur présentation en annexe 6, ils sont adoptés à l'unanimité des membres.**

## 3. Rapports d'activités 2018/2019 : présentation et mise au vote

En préambule Florence de PISCHOF, Vice-Présidente, rappelle quelques éléments d'ordre général avant de passer la parole à chacun des intéressés par les activités présentées.

Une septième saison en forme de record de fréquentation avec 592 licenciés (+72/ à 2017-2018) dont 351 femmes (+45) et 241 hommes (+27), 394 ont 18 ans et moins (+54), 198 ont plus de 18 ans (+18). 38,6% de nos licenciés résident à Périgueux (34% la saison dernière) et 61,4% hors Périgueux (66% saison dernière). Parmi eux 90,4% sont domiciliés dans une des communes du Grand Périgueux (périmètre 2017)

Notre objectif est de promouvoir, organiser et développer les activités liées à la natation afin de valoriser les pratiques compétitives mais également préventives et sécurisantes (prévention santé, vieillesse et lutte contre les risques de noyades).

Nos activités sont les suivantes : l'École de Natation française (ENF) à partir de 4 ans, l'apprentissage, le perfectionnement, la compétition, natation séniors, aquasanté, aquaforme, aquaphobie, la natation artistique et sport santé.

Le club conserve les deux labels décernés par la Fédération Française de Natation : le label Animation Ecole de Natation Française et le label Développement.

Ils se complètent avec le label deux étoiles attribuées par la FF Handisport, fédération à laquelle nous sommes affiliés depuis la création du club ainsi qu'auprès de la Fédération Française du Sport Adapté.

Elle passe ensuite la parole à chaque éducateur afin de présenter le bilan de la saison 2018/2019 de leur groupe conformément au document en annexe 7.

Cette présentation porte :

- Sur la Natation de course (ENF-Minimes et Plus –Masters)
- Sur la Natation Handisport
- Sur la Natation Synchronisée

De belles progressions sont à noter pour l'École de Natation Française :

- Sauv nage : 57 validations
- Pass'sport de l'eau : 24 validations
- Pass compétition : 15 validations

### Natation course :

L'ACAP compte 94 compétiteurs de natation course (+17). C'est le 1er club de Dordogne qui se classe également 15ème sur 88 sur le plan régional. Sur 861 clubs classés au plan national l'ACAP se situe à la 181ème place (209ème sur 967 la saison passée). En fonction de leur âge et de leurs objectifs sportifs les compétiteurs s'entraînent entre 3 et 7 fois par semaine, ils peuvent bénéficier d'un stage annuel de préparation aux compétitions en grand bassin et il leur est proposé de participer à deux ou trois meetings labellisés en bassin de 50m.

- **Chez les Avenirs et Jeunes (9/14 ans) :** Avec l'avènement de la Nouvelle Aquitaine le niveau régional est en progrès constant. Cette saison 18 qualifiés aux championnats régionaux (+10) et 3 (Clélie et Isaure BALEK-DESCAMP, Gautier DEXEMPLE) à la première édition des championnats de France Jeunes qui se sont déroulés à TARBES du 10 au 14 juillet 2019. Par équipe jeunes, le club est 16ème sur 56 clubs classés et en avenir 21ème sur 35 clubs classés au niveau régional.
- **Championnats régionaux chez les avenir et Jeunes (9/14 ans)**
  - **championnats régionaux hiver 25m jeune à Poitiers et Bayonne les 22 et 23 décembre 2018 :** 8 nageurs qualifiés : Jean-Baptiste VILLETORTE, Clélie, Faustine et Isaure BALEK-DESCAMP, Charlotte BOUHIER, Marine GRÉGOIRE, Paola MARTY et Kathalyn SEMPÉ • Finale A et 5ième place pour Faustine BALEK-DESCAMP au 50 dos • Finale A et 3ième place pour Faustine BALEK-DESCAMP au 50 papillon • Finale A et 4ième place pour Kathalyn SEMPÉ au 100 papillon • Le relais 4x50 4 nages se classe 3ième avec Clélie et Faustine BALEK-DESCAMP, Paola MARTY et Kathalyn SEMPÉ
  - **championnats régionaux hiver 50m jeune à Agen du 8 au 10 mars 2019 :** 16 nageurs qualifiés. De nombreuses places en finale pour les nageuses de l'ACAP (Faustine, Clélie et Isaure BALEK-DESCAMP, Kathalyn SEMPÉ) ainsi que pour les nageurs (Gauthier DEXEMPLE et Idir JUBA).
  - **Championnats régionaux été à Pau du 14 au 16 juin 2019 :** 14 nageurs qualifiés : Lucas DE LIMA, Gautier DEXEMPLE, Juba IDIR, Mathieu JARNIER, Clélie, Faustine et Isaure BALEK-DESCAMP, Emilie BIDARD, Charlotte BOUHIER, Chiara LACROIX VARAILLON, Paola MARTY, Betty PEZON, Kathalyn SEMPÉ, Lola ZEROUAL. 29 finales avec les sœurs Balek-Descamps Isaure, Clélie et Faustine et de Kathalyn Sempé, Paola Marty, Betty Pezon, Emilie Bidart, Lola Zeroual et Gautier Dexemple. Le club monte six fois sur le podium en Jeunes 1 : Isaure en or sur le 50,100 et 200 brasses, Gautier en argent sur le 200 papillon et Clélie en bronze sur le 100 papillon et le 400 4N.
- **Chez les Juniors/Séniors (14/19 ans) :**
  - 2 groupes de 17 et 27 nageurs, 10 qualifiés aux régionaux et 3 en N2 hiver. Dans le détail nous avons :
    - 8 nageurs qualifiés aux championnats régionaux hiver 50m jeune à St Yriex du 15 au 17 février 2019.
    - 6 nageurs qualifiés aux championnats régionaux été 50m jeune à Agen du 8 au 10 juin 2019
  - Par équipe en interclubs toutes catégories le club se classe 25ème sur 91 clubs classés au niveau régional.
- **Championnats régionaux chez les juniors séniors (14/19 ans) :**

- **Championnats régionaux hiver en bassin de 50m à Saint Yriex du 15 au 17 février 2019, 8 nageurs qualifiés** : Alexis BAYLET, Achille DUJARRIC, Zack PETRICHER, Laurent ROBERT, Romaric ROLLAND, Faustine BALEK-DESCAMP, Luna BUSSET et Elena ZANCHETTA. Finale A pour Achille DUJARRIC au 50 Dos. Finale A pour Achille DUJARRIC au 100 Dos. Finale C (12-15 ans) pour Alexis BAYLET au 200 Dos. Finale C (12-15 ans) pour Zack PETRICHER au 100 Brasse. Finale C (12-15 ans) pour Zack PETRICHER au 200 Brasse. Finale C (11-14 ans) pour Luna BUSSET au 50 Nage libre. Finale C (11-14 ans) pour Luna BUSSET au 100 Nage libre. Finale C (11-14 ans) pour Luna BUSSET au 50 Papillon
  - **Championnats régionaux été en bassin de 50m à Agen du 8 au 10 juin 2019, 6 nageurs qualifiés** : Alexis BAYLET, Achille DUJARRIC, Laurent ROBERT, Luna BUSSET, Lexane DELIMA et Elena ZANCHETTA. Finale A pour Achille DUJARRIC au 50 Dos. Finale B pour Achille DUJARRIC au 200 Dos. Finale B pour Laurent ROBERT au 50 Papillon. Finale C (12-15 ans) pour Alexis BAYLET au 50 Dos. Finale C (12-15 ans) pour Alexis BAYLET au 200 Dos. Finale C (11-14 ans) pour Luna BUSSET au 50 Nage libre. Finale C (11-14 ans) pour Luna BUSSET au 100 Nage libre.
- Chez les masters (adultes) : le groupe compte une dizaine de compétiteurs :
- Encore deux titres individuels cette saison à mettre à l'actif d'Armelle Meyer sur 50 NL et Pascal Meyer sur 50 dos lors des championnats de France d'été à Chalon sur Saône en grand bassin
  - Toutes catégories : lors des départementaux Hiver et été, les nageurs de l'ACAP se sont bien mobilisés puisqu'ils représentaient la moitié des nageurs en lice. Aux championnats d'hiver ils ont raflé 18 titres et remportés 51 médailles. Lors des championnats d'été à Bergerac, les 50 compétiteurs engagés toutes catégories confondues, enregistrent 8 titres individuels sur les 54 possibles et raflent la totalité des premières places en relais. Pour être tout à fait complet, il faut ajouter au palmarès des nageurs périgourdins 17 médailles d'argent et 19 de bronze

### **Natation artistique :**

Les 65 nageuses de la 4ème saison de natation synchronisée de l'ACAP ont réalisé une très belle année sportive.

Au total, le club aura participé aux compétitions suivantes : 5 synchronats, le Championnat régional FINA avenir à Périgueux le 11 Mai, les N3 FINA avenir à Perpignan le 8 et 9 Juin, les régionaux FINA Jeunes à Villenave d'Ornon le 13 et 14 avril, les régionaux FINA toutes catégories le 11 mai et les challenges régionaux toutes catégories à Périgueux le 12 Mai, Challenges Interrégionaux à Poitiers le 15 et 16 Juin. Sur ces deux dernières compétitions 50 nageuses ont concouru pour défendre nos couleurs. Cette année l'ACAP a été le club support pour accueillir un synchronat avec 80 nageuses venant de toute la région Nouvelle Aquitaine ainsi que 2 compétitions régionales et une interrégionale réunissant au total près de 400 personnes,

Comme en natation course, les enfants ont la possibilité de s'entraîner jusqu'à 7 fois par semaine notamment deux fois lors de la pause médiane grâce à un accord avec les collèges Bertran de Born et Saint Joseph.

Ensuite Mme Huguette GAULIN, présidente de la commission des Officiels du club, est invitée à présenter aussi son bilan au titre de la saison écoulée.

Les officiels : Sans eux pas de compétition possible! ● Natation course ● Saison 2018/2019 : 17 officiels, 3/C 11/B 3/A ● 3 examens officiel C et 4 examens officiel B ● La Ligue a réitéré le Collectif Jeunes mis en place depuis 2 ans avec l'accord de Denis Cadon responsable de la commission Fédérale, ce qui a permis à 2 jeunes de l'ACAP Léanne Rolland et Aurélien Rouchut de partir à l'Open

de France à Chartres en juin 2019, grand rdv international.. ● 2 jeunes officiels C (Léanne Rolland et Eléna Zanchetta) sont entrés dans ce dispositif qui leur a permis d'être présentes aux championnats de France Élite à Chartres en Juillet 2018 ● Natation Artistique ● 8 officiels, dont 6 D et 2 C.

Après quoi, Patrick Heyer et Florence de Pischof, présente le bilan des activités non compétitives et de toutes les manifestations qui ont été organisées au cours de la saison est énoncé :

▶ **Les activités non compétitives :**

▶ **En loisirs enfants et ados**

- ▶ Le club accueille des enfants et adolescents âgés de 10 à 18 ans dans le cadre d'une activité non compétitive.

▶ **Les adultes**

- ▶ Le club permet à des adultes de pratiquer une activité aquatique : aquaphobie, aquaforme, natation d'apprentissage, de perfectionnement ou d'entraînement.

▶ **En natation handisport et sport adapté**

- ▶ 10 licenciés pour 7 nageurs, deux compétiteurs : Yousra ZIANI (première saison en compétition) et Cyrielle FISCHER. Cette dernière a participé cette saison aux championnats inter région à Brive le 30 mars au cours desquels elle a gagné sa qualification pour les championnats de France N2 qui se sont déroulés les 25 et 26 mai à St Germain en Laye (78).

▶ **Le sport et santé**

- ▶ C'est une deuxième saison pour cette activité avec deux séances par semaine proposées sous forme d'aquaforme adapté et mixité pratique pour un ou deux adhérents en capacité de nager dans un groupe (sénior en l'occurrence). L'encadrement est assuré par un éducateur diplômé en matière de sport santé et le club fait partie du réseau labellisé sport santé Dordogne sous l'égide du CDOS24.

▶ **Les manifestations :**

- ▶ Nuit de l'eau 30 mars : record de collecte de fond égalée mais fréquentation en baisse avec 470 personnes contre 584 en 2018 et 2.000 euros de recettes au profit de l'UNICEF avec notamment le canoë club de Périgueux pour des animations toujours appréciée et un aperçu du gala de natation synchronisée.
- ▶ Compétitions internes et matinées récréatives : Avant petites vacances (Noël avec le Christmas synchro et Printemps) ont encore été de francs succès permettant de rassembler de manière conviviale et ludique l'ensemble des acteurs du club.
- ▶ Action "apprendre à nager" : Cette action initiée par le Conseil départemental de la Dordogne en partenariat avec le club a été confiée à deux éducateurs de l'ACAP durant 2 X 4 semaines en juillet 2019 et août 2019 sur les 4 bases du département. Bon bilan cette année avec de nombreux enfants inscrits dont la très grande majorité est venue sur les 10 séances. A cela il faut ajouter les enfants accueillis par le club dans le cadre du JAN au nombre de 6.
- ▶ Le gala de natation synchronisée de fin d'année : 28 et 29 juin avec le thème « retour vers le passé ». Fréquentations toujours forte avec encore cette année plus de 400 personnes.
- ▶ Participation au forum des associations de la ville de Périgueux, au Vital Sport de Boulazac, fête du sport, organisation compétition inter régionales natation artistique, régionale challenge natation artistique, éclats du sport, participation à la projection film Grand bain, initiation synchro adulte, sortie canoé natation artistique et sortie patinoire en décembre et à différentes opérations autour de la pratique sportive (réseau sport et santé, formation des bénévoles, etc)

**Aux termes de cette présentation le rapport d'activité 2018/2019 est mis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés. (annexe 7)**

#### **4. Présentation du projet associatif : 2020-2024**

Le projet associatif a pour ambition d'être la structure de référence pour une pratique de la natation ouverte à tous.

Il suit deux principales missions telles qu'offrir un parcours d'exigence adapté à chacun et garantir la cohésion des pratiques de la natation sur le territoire.

Pour ce faire, il se décline au moyen de différents objectifs :

-L'ACAP assure le déroulement d'un parcours complet comprenant l'éveil, la sécurisation, l'apprentissage, le perfectionnement, la compétition, dans lequel chacun et chacune, quels que soit son âge et ses capacités physiques, peut progresser à son rythme dans la pratique de la natation.

-L'ACAP propose un encadrement de qualité, par des encadrants (bénévoles ou salariés) formés à l'animation de séances collectives, dont l'activité est régulièrement évaluée et qui participent pleinement à la vie associative.

-Chaque adhérent de l'ACAP bénéficie des prestations proposées, non en tant que simple consommateur, mais en tant qu'acteur conscient des besoins de la structure et prêt à s'engager pour en assurer le développement et la pérennité.

- L'ACAP est un lieu d'intégration sociale, qui se pose en réaction aux pratiques sportives individuelles et facilite les liens entre les adhérents, dans un climat de convivialité.

La pratique de la natation est naturellement éducative : au-delà d'un plaisir partagé d'évoluer dans « L'élément eau », elle favorise le goût de l'effort, du dépassement de soi, mais aussi la coopération, la solidarité et le respect de règles communes (sécurité, compétition).

En ce sens, l'individualisation constatée des pratiques sportives ne doit pas faire perdre à la natation son esprit de coopération, nécessaire autant en compétition que pour des questions de sécurité.

L'aspect familial de la natation donne une clef parmi d'autres pour renforcer à travers cette pratique les liens intra-familiaux et, au-delà, les liens sociaux.

La forme associative reste un outil privilégié pour permettre l'intégration de chacun dans une dynamique commune.

**La décision est mise au vote et adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés et une abstention (cf : annexe 8).**

#### **5. Gouvernance du club**

Il est nécessaire de faire appel à une gouvernance associative qui :

- Offre un cadre dans lequel chacun et chacune peut s'épanouir dans la pratique de la natation qu'il/elle a choisi.
- Invite chaque adhérent à se mobiliser pour développer l'association à partir de ses compétences, ces capacités et sa disponibilité.
- Agit dans le respect de tous, quel que soit son statut (bénévole, salarié).

La décision est mise au vote et adoptée à la majorité avec une abstention des membres présents ou représentés. (cf : annexes 9, 10, 11 pôles de compétences).

## 6. Remise des récompenses

Les récompenses sont remises aux nageurs encore présents au club et ayant obtenu leur pass sport de l'eau, leur pass compet ou leur synchronat ou s'étant qualifiés pour les régionaux et plus, les championnats de France masters. Des officiels désignés par Huguette GAULIN sont également récompensés. Il est souligné le manque de participation des récipiendaires auquel il faudra remédier.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale s'achève par le pot de l'amitié à 20h00.

***Fait pour valoir ce que de droit***

Fait à Périgueux  
Le 08/02/2020

Le Président

La Secrétaire